

FRANCAS PELOUSEY

SERVICE PERISCOLAIRE

2016-2017

Nous vous prions de trouver ci-joint, le règlement intérieur (à conserver), la fiche d'inscription, la fiche sanitaire et la fiche planning pour votre ou vos enfant(s), **à retourner avant le 20 juillet au Péri scolaire ou en Mairie.**

L'Accueil de Loisirs Péri scolaire de la commune de PELOUSEY fait l'objet d'une habilitation par les Services du Ministère de la Jeunesse et des Sports et par la Protection Maternelle Infantile.

Les Francas de Pelousey vous proposent divers services :

- Péri scolaire du matin : 4-11 ans
- Restauration scolaire : 4-11 ans
- Péri scolaire du soir : 4-11 ans

Les Francas de Pelousey instaurent un mode de fonctionnement concernant la pause méridienne. Le service de restauration à une vocation sociale mais aussi éducative.

Le temps de repas doit être :

- *Un temps d'éducation au goût*
- *Un temps pour se détendre*
- *Un moment de convivialité*

Ainsi, une équipe d'animateurs diplômés, assure la surveillance et l'animation avant, pendant et après le repas.

Divers ateliers seront mis en place et l'enfant aura le libre choix de participer ou non.

Le Responsable de l'Accueil de Loisirs demeure à votre service tous les matins de 7h30 à 11h00 et tous les soirs de 16h45 à 18h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans le bureau du péri scolaire à la Maison de la Noue.

La ligne téléphonique du service péri scolaire est la suivante : 09.63.44.78.96 ou 06.33.84.96.48

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pelousey, le 2 juin 2016
Le Directeur de l'Accueil de Loisirs
Mr RABOUAA Khalid

REGLEMENT INTERIEUR

FRANCAS DE PELOUSEY
Maison de la Noue
Grande Rue
25 170 PELOUSEY
09.63.44.78.96/06.33.84.96.48
francas.pelousey@orange.fr

Article 1 :

Le présent règlement s'applique à partir du 1 septembre 2016 jusqu'au 8 juillet 2017.

Chapitre 1 : Objet et organisation

Article 2 :périscolaire du matin de 7h30 à 8h30

Le service du périscolaire géré par les Francas, est ouvert selon les jours de fonctionnement de l'établissement (lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf cas exceptionnels) de Pelousey et est réservé aux élèves de l'école primaire et maternelle à partir de 4 ans.

L'accueil se fera au sein de la salle du périscolaire à la Maison de la Noue.

Article 3 : restaurant scolaire de 11h30 à 13h30

Le restaurant scolaire géré par les Francas assure le déjeuner, aux enfants des écoles primaires et maternelles à partir de 4 ans, les jours de fonctionnement de l'établissement (lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf cas exceptionnels).

Une salle de restauration est également au sein de la Maison de la Noue.

Article 4 : périscolaire du soir de 16h00 à 18h30 et TAP de 15h30 à 17h

Le service périscolaire du soir géré par les Francas, est ouvert selon les jours de fonctionnement de l'établissement scolaire de Pelousey (lundi 16h, mardi 17h, jeudi 16h et vendredi 17h sauf cas exceptionnel) et est réservé aux élèves de l'école primaire et maternelle à partir de 4 ans.

L'accueil se fera en salle périscolaire au sein de la Maison de la Noue.

Le service des TAP du mardi et vendredi (15h30 à 17h) géré par les Francas, est ouvert également selon les jours de fonctionnement de l'établissement scolaire de Pelousey et réservé aux enfants scolarisés d'au moins 3 ans.

Les activités se déroulent à la Maison de la Noue, en extérieur sur le terrain multisport et dans certain locaux de l'école selon le temps et fonction de la période.

Chapitre 2 : Inscriptions

Article 5 : Conditions d'admission

L'accès au Centre de Loisirs Périscolaire est réservé, aux enfants qui fréquentent l'école de Pelousey.

La fréquentation du service périscolaire nécessite de la part des **familles l'ouverture au préalable d'un dossier d'inscription pour chaque nouvelle année scolaire**

L'admission d'un enfant dans les différentes structures d'accueil est prioritaire :

1. Pour les familles dont les deux parents ou la personne ayant légalement la garde, exercent une activité professionnelle.
2. Pour les familles de trois enfants à charge, au sens de la législation des prestations familiales
3. Pour les familles monoparentales.
4. Pour les familles présentant une situation sociale difficile ou particulière.
5. Dans les autres cas, l'accueil d'un enfant est possible, dans la limite des places disponibles.

Article 6 : Modalités d'inscription

L'inscription annuelle :

L'enfant est amené à fréquenter le service périscolaire de façon régulière un ou plusieurs jours de la semaine tout au long de l'année scolaire (par exemple, tous les lundis et les jeudis).

Remplir le tableau fourni dans le dossier d'inscription.

L'inscription occasionnelle :

Compte tenu des impératifs de respect des normes d'encadrement au quotidien et afin de prévoir le personnel en conséquence, les inscriptions aux différents services devront se faire **au plus tard le vendredi 11h00 précédent la semaine concernée.**

Les formulaires mensuels sont à disposition dans le règlement ci-joint, au bureau du service périscolaire, en mairie ou sur le site de la commune. Ils sont à retourner dans les mêmes lieux.

Le bureau est ouvert les lundis, mardi, jeudis et vendredi de 7h30 à 11h00 et de 16h30 à 18h15.

L'inscription occasionnelle sera possible :

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES pour tous les services.

Article 7 : Modalité d'annulation et d'absence

L'annulation d'un enfant aux différentes structures d'accueil se fait **au bureau pendant les heures d'ouverture ou par mail et cela la veille avant 9h00.**

Les absences concernant la pause méridienne pour raisons scolaires :

Pour les absences programmées par le corps enseignant : réunions pédagogiques, grèves ou voyages, les parents doivent impérativement venir **au bureau pendant les heures d'ouverture ou envoyer un mail et cela une semaine avant afin que le repas ne soit pas comptabilisé.**

Les absences concernant la pause méridienne pour raisons médicales :

Le premier jour d'absence, le repas sera facturé. Pour que le deuxième jour d'absence ne soit pas comptabilisé, les familles doivent décommander ce repas en venant au bureau ou en téléphonant au plus tard avant 8h30 le matin du premier jour d'absence.

Les absences concernant le périscolaire :

Les heures seront facturées si les parents n'annulent pas avant la veille jusqu'à 17h30.

Chapitre 3 : Fonctionnement des accueils et réforme rythmes scolaires

Article 8 : Périscolaire du matin de 7h30 à 8h30

Périscolaire du soir :

de 16h00 à 18h30 les lundis et jeudis

de 15h30 à 18h30 les mardis et vendredis.

Ces différents accueils se déroulent au sein de la salle du périscolaire à la Maison de la Noue. **Les parents sont tenus à accompagner les enfants jusque dans les locaux du périscolaire et venir les chercher dans les mêmes locaux. Sauf pour les TAP où les parents sont tenus de récupérer les enfants aux à l'école au même endroit que la sortie scolaire.**

Les lundis et jeudis, les enfants inscrits au périscolaire seront directement récupérés à 16h00 par l'équipe pédagogique dans la cour de l'école primaire. Les enfants de maternelles seront récupérés dans leurs classes respectives à cette même heure. Les mardis et vendredis la classe se terminant à 15h30 les enfants disposeront de 30 min pour prendre leur goûter et seront conduits aux différents ateliers. A 17h00 les enfants accompagnés des encadrant remontent les enfants dans la cour de leur école respective. Une autorisation écrite des parents est **obligatoire** dans le cas où une tierce personne (famille, frère, sœur, ami...) prendrait l'enfant lorsqu'il se trouve au service de garderie. Il en est de même si l'enfant, à partir de 7 ans, est autorisé à rentrer seul au domicile des parents.

Le respect des horaires est impératif. La ponctualité est une règle de politesse.

Le personnel n'est pas tenu de garder les enfants après 18h30. En cas de non-respect des horaires, une heure sera facturée.

Le goûter n'est pas fourni par le service périscolaire. Les parents qui souhaitent en fournir un, le peuvent.

L'accueil du soir est assuré après la sortie de classe et se déroule dans la salle du périscolaire à la Maison de la Noue.

Les enfants, après un passage aux toilettes et un lavage des mains, pourront prendre leurs goûters dispensés par leurs parents.

En cas de beau temps, des jeux extérieurs seront proposés aux enfants.

Sur la période d'hiver et également en cas de forte chaleur, des animations seront proposées de 17h00 à 18h30.

Article 9 : Restauration scolaire de 11h30 à 13h30

La prise des repas par les enfants est organisée selon deux services, fixés comme suit :

- 1^{er} service de 11h45 à 12h30
- 2^{ème} service de 12h30 à 13h20

Selon les effectifs, les horaires de la prise des repas pourront être modifiés en fonction du nombre d'enfants ou des besoins des écoles.

Le temps périscolaire est organisé de la manière suivante :

Avant le repas :

Les enfants sont pris en charge après la sortie des classes par l'équipe pédagogique qui assure :

- le passage aux toilettes
- le lavage des mains
- une entrée calme dans le restaurant

Les enfants qui ne déjeunent qu'à 12h30, disposent d'un temps libre où ils peuvent jouer seuls, en groupe ou fréquenter les ateliers ouverts : lecture, jeux de sociétés, art de la peinture, coloriages, perles, jeux collectifs...

Les lieux d'accueil sont la salle de périscolaire, la grande salle, et les espaces extérieur.

Pendant le repas :

Le restaurant scolaire est un lieu de convivialité où il est veillé à ce que les enfants mangent :

- suffisamment, proprement, correctement
- un peu de tout ce qui est présenté (éducation au goût)
- dans le respect des autres (camarades, personnel de service et d'animation)

Après le repas :

Les enfants du premier service, après un passage aux toilettes et un brossage de dents sont reconduits dans la salle périscolaire. Ils disposent d'un temps d'animation où ils peuvent jouer seuls, en groupe ou fréquenter les ateliers ouverts : lecture, jeux de sociétés, art de la peinture, coloriages, perles, jeux collectifs...

Pendant que le deuxième service passe à table.

A 13h20, les enfants de l'école maternelle sont reconduits dans leurs classes après un passage aux toilettes par une ou deux animatrices selon le nombre et les enfants de l'école élémentaire sont reconduits dans la cour de l'école par trois animatrices.

Articles 11 : Fournitures pour les différents temps de périscolaire

Une boîte de **mouchoirs** à usage unique sera apportée au périscolaire en début d'année.

Afin de conserver la propreté dans les locaux en cas de mauvais temps et pour une question de sécurité merci de fournir **une paire de chaussons** et ce dès le jour de la rentrée, **marqué du nom et prénom de l'enfant**.

Un dentifrice, une brosse à dent et un gobelet dans **une trousse fermée** seront demandés pour les enfants qui fréquenteront la restauration scolaire même occasionnellement, **marqué du nom et prénom de l'enfant**.

Chapitre 4 : Santé, allergies, accident

Article 11 : Maladies et médicaments

Les parents sont priés de signaler à la direction de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, les problèmes de santé de l'enfant (antécédents et actuels). Tout signe de maladie contagieuse peut représenter une éviction systématique du centre et doit être impérativement signalée par les parents. Le retour devra être justifié par un certificat médical du médecin traitant.

Les médicaments d'un traitement médical en cours peuvent être administrés aux enfants par la direction du centre, à la demande des parents, **exclusivement sur présentation de l'ordonnance**. Les médicaments doivent être donnés dans leur emballage d'origine.

Article 12 : Allergies alimentaires

Les enfants atteints d'allergies ou d'intolérances alimentaires et de troubles de santé sur une longue période, ont la possibilité d'être accueillis en restauration scolaire. Sous réserve qu'un Projet d'Accueil Individualisé soit formulé par un médecin scolaire, en collaboration avec la Direction de l'école, de l'accueil de loisirs et des parents.

Article 13 : Accident

En cas d'incident bénin, le responsable désigné par la famille est prévenu par téléphone, la Direction de l'école est également informée.

En cas d'événement grave, accidentel ou non, mettant en péril ou compromettant la santé de l'enfant, le responsable légal est immédiatement informé. La Direction de l'école et le service municipal sont informés sans délai.

Chapitre 5 : Participation des familles

Article 14 : Les tarifs

Une grille de tarification est adaptée au quotient familial de la CAF pour l'année scolaire de septembre à juillet, toutefois, des modifications peuvent intervenir si le QF change lors des nouvelles déclarations sur les revenus. Tout changement de situation (naissance, modification professionnelle) ne pourra intervenir dans la tarification en cours d'année scolaire.

La grille est fixée par la délibération du Conseil Municipal et inclut le repas, l'encadrement et le fonctionnement du service.

Articles 15 : Les grilles tarifaires

"Le Quotient Familial CAF Pro servant de base à l'établissement des factures est réévalué au mois de janvier de chaque année et valable pour l'année civile en cours.

Si votre situation familiale venait à changer en cours d'année, merci de nous en avvertir pour que nous puissions prendre en compte votre nouveau Quotient Familial."

	TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL	Périscolaire matin et soir L'heure	TAP Mardi et vendredi 15h30 – 17h00	Restauration scolaire Repas et 2 heures de gardes
QF1	<450	1.25€	1.88€	3.65€
QF2	De 451 à 775	1.35€	2.03€	4.15€
QF3	De 776 à 1000	1.85€	2.78€	5.55€
QF4	De 1001 à 1200	1.90€	2.85€	5.75€
QF5	De 1201 à 1400	1.95€	2.93€	6.65€
QF6	>1400	2.00€	3.00€	6.75€

Article 16 : Modalités de règlement

Une facture mensuelle vous sera transmise par mail ou par le biais des enfants (penser à vérifier leur cartable) avant le 15 de chaque mois concernant le mois d'avant, par le Responsable de l'Accueil de Loisirs. Le règlement se fait :

- par chèque bancaire à l'ordre **des FRANCAS de Pelousey**
- par espèces
- en chèque CESU sauf le coût des repas (3.30 euros)

Joindre le talon détachable **sans le coller ni l'agrafer**.

Les règlements sont à transmettre **UNIQUEMENT** dans la boîte aux lettres de la Mairie ou au bureau de l'Accueil de Loisirs à la Maison de la Noue pendant les horaires d'ouverture (7h30-8h20, 11h30-13h20, 16h30-18h20).

Aucun règlement ne sera pourra être transmis à l'extérieur des lieux cités ci-dessus.

Une facture non contestée dans un délai d'une semaine à réception de la facture, est considérée comme acceptée.

En cas de réclamation justifiée, la régularisation s'effectuera le mois suivant. Le numéro d'allocataire est à fournir dès l'inscription. En cas de non-présentation, le tarif maximum sera appliqué.

Chapitre 6 : Convocation

Article 17 : Dispositions générales

Dans le cas où l'enfant se signifierait par sa mauvaise conduite ou par incorrection vis-à-vis d'autrui, leurs responsables seraient avertis par appel téléphonique.

En cas de récurrence, les responsables légaux de l'enfant seraient convoqués par le responsable de l'Accueil de Loisirs.

Chapitre 7 : Dispositions diverses

Article 18 : Menus

Les menus servis aux enfants fréquentant la restauration scolaire sont composés de manière équilibrée en fonction des besoins alimentaires et de l'âge de l'enfant. Ils sont fournis par le Château d'Uzel en liaison froide.

Ces menus sont affichés à l'école, au sein de la restauration scolaire et sont également consultable sur Internet à l'adresse suivante : www.pelousey.com

Article 19 : Dégradations

En cas de dégradation volontaire (locaux, matériel, etc.) le remboursement des travaux de remise en état sera demandé aux familles des enfants responsables.

Article 20 : Acceptation du règlement

L'inscription d'un enfant dans les structures périscolaires implique l'acceptation du présent règlement.

Le Responsable de l'Accueil de Loisirs
Mr RABOUAA Khalid

IV - Responsable légal de l'enfant :

Nom : Prénom :

Adresse pendant le séjour :

Tél. domicile : travail : portable :

Nom et tél. du médecin traitant (*facultatif*)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, **déclare exacts** les renseignements portés sur cette fiche et **autorise** le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (*traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale*) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature (*précédée de la mention lu et approuvé*) : Date :

A remplir par le directeur du centre à l'attention de la famille

Coordonnées de l'organisateur :

Observations :

.....
.....
.....
.....

DDUS25 - mars 2010



A RENDRE AVANT LE 15 JUILLET 2016

PLANNING PERISCOLAIRE ANNUEL A JUILLET 2017

		MATIN	MIDI	SOIR				
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30
LUNDI								
MARDI								
MERCREDI								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
JEUDI								
VENDREDI								
N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)		NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE						NOM ET PRENOM RESPONSABLE
								MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896; Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.					<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>	

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 5 JUILLET 2016

PLANNING TAP ANNUEL DE SEPTEMBRE 2016 A JUILLET 2017

	MUSIQUE	CUISINE	LUDIQUE ET ACTIVITES SPECIFIQUES			LES INSCRIPTIONS SE FONT SUR LA SESSION COMPLETE
	15h30 à 17h	15h30 à 17h	16h	16h30	17h	
ANNEE 2016 - 2017						
MARDI						
	SPORT	JARDIN	LUDIQUE ET ACTIVITES SPECIFIQUES			NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE
	15h30 à 17h	15h30 à 17h	16h	16h30	17h	
ANNEE 2016 - 2017						
VENDREDI						
<p>Les activités pourront changer à chaque nouveau cycle. Des plannings d'inscriptions vous seront envoyés à chaque périodes de vacances.</p>						
<p>CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896; Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.</p>				Nom		Prénom

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DE SEPTEMBRE 2016

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
JEUDI	1								
VENDREDI	2								
LUNDI	5								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
MARDI	6								
MERCREDI	7								
JEUDI	8								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
VENDREDI	9								
LUNDI	12								
MARDI	13								
MERCREDI	14								NUMERO TEL D'URGENCE
JEUDI	15								
VENDREDI	16								
LUNDI	19								
MARDI	20								
MERCREDI	21								
JEUDI	22								
VENDREDI	23								
LUNDI	26								
MARDI	27								
MERCREDI	28								
JEUDI	29								MERCİ DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
VENDREDI	30								
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						Nom		Prénom	

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS D'OCTOBRE 2016

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
LUNDI	3								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
MARDI	4								
MERCREDI	5								
JEUDI	6								
VENDREDI	7								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
LUNDI	10								
MARDI	11								
MERCREDI	12								
JEUDI	13								
VENDREDI	14								
LUNDI	17								
MARDI	18								
<p>OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (dates à définir) VIENS POUR UNE SEMAINE DE FOLIE AVEC DES ACTIVITES A GOGO ET DES SORTIES DECOUVERTES! VIENS VITE REJOINDRE TES AMIS...</p>									MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
<p>CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.</p>						<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>	

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 5 JUILLET 2016

PLANNING TAP MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2016

		MUSIQUE	CUISINE	LUDIQUE ET ACTIVITES SPECIFIQUES			LES INSCRIPTIONS SE FONT SUR LA SESSION COMPLETE
		15h30 à 17h	15h30 à 17h	16h	16h30	17h	
SEPTEMBRE							
MARDI	6						VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
MARDI	13						
MARDI	20						
MARDI	27						
OCTOBRE							
MARDI	4						N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
MARDI	11						
MARDI	18						
		SPORT	JARDIN	LUDIQUE ET ACTIVITES SPECIFIQUES			
		15h30 à 17h	15h30 à 17h	16h	16h30	17h	
SEPTEMBRE							
VENDREDI	2						NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE
VENDREDI	9						
VENDREDI	16						
VENDREDI	23						
VENDREDI	30						
OCTOBRE							
VENDREDI	7						MERCİ DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
VENDREDI	14						
Vacances d'Automne 2016 Ouverture de l' Accueil de Loisirs "dates à définir" Venez vite nous rejoindre							
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896; Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.					Nom		Prénom

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DE NOVEMBRE 2016

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
JEUDI	3								
VENDREDI	4								
LUNDI	7								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
MARDI	8								
MERCREDI	9								
JEUDI	10								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
VENDREDI	11								
LUNDI	14								
MARDI	15								
MERCREDI	16								N° TEL D'URGENCE
JEUDI	17								
VENDREDI	18								
LUNDI	21								
MARDI	22								
MERCREDI	23								
JEUDI	24								
VENDREDI	25								
LUNDI	28								
MARDI	29								MERCRI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
MERCREDI	30								
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						Nom		Prénom	

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DECEMBRE 2016

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
JEUDI	1								
VENDREDI	2								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX.
LUNDI	5								
MARDI	6								
MERCREDI	7								
JEUDI	8								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
VENDREDI	9								
LUNDI	12								
MARDI	13								
MERCREDI	14								N° TEL D'URGENCE
JEUDI	15								
VENDREDI	16								
VACANCES DE NOEL FERMETURE ANNUELLE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS BONNES VACANCES...									MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>	

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DE JANVIER 2017

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
MARDI	3								
MERCREDI	4								
JEUDI	5								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
VENDREDI	6								
LUNDI	9								
MARDI	10								
MERCREDI	11								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
JEUDI	12								
VENDREDI	13								
LUNDI	16								N° TEL D'URGENCE
MARDI	17								
MERCREDI	18								
JEUDI	19								
VENDREDI	20								
LUNDI	23								
MARDI	24								
MERCREDI	25								
JEUDI	26								
VENDREDI	27								
LUNDI	30								MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
MARDI	31								
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						Nom		Prénom	

Date :

Signature :

A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS FEVRIER 2017

		MATIN	MIDI	SOIR						
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30		
MERCREDI	1									
JEUDI	2								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX	
VENDREDI	3									
LUNDI	6									
MARDI	7									
MERCREDI	8									N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
JEUDI	9									
VENDREDI	10									
LUNDI	13									
MARDI	14									
MERCREDI	15									
JEUDI	16									
VENDREDI	17									
VACANCES D'HIVER OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU 20 AU 24 FEVRIER 2017 A TRES VITE...									MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS	
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.								Nom		Prénom

Date :

Signature :

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DE MARS 2017

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
LUNDI	6								
MARDI	7								
MERCREDI	8								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
JEUDI	9								
VENDREDI	10								
LUNDI	13								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
MARDI	14								
MERCREDI	15								
JEUDI	16								
VENDREDI	17								N° TEL D'URGENCE
LUNDI	20								
MARDI	21								
MERCREDI	22								
JEUDI	23								
VENDREDI	24								
LUNDI	27								
MARDI	28								
MERCREDI	29								
JEUDI	30								MERCİ DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
VENDREDI	31								
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						Nom		Prénom	

Date :

Signature :



A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS AVRIL 2017

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
LUNDI	3								
MARDI	4								VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX
MERCREDI	5								
JEUDI	6								
VENDREDI	7								N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)
LUNDI	10								
MARDI	11								
MERCREDI	12								
JEUDI	13								N° TEL D'URGENCE
VENDREDI	14								
VACANCES DE PRINTEMPS OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU 17 AU 21 AVRIL 2017 A TRES VITE...									MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>	

Date :

Signature :

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DE MAI 2017

		MATIN	MIDI	SOIR				
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30
MERCREDI	2							
JEUDI	3							
VENDREDI	4							
LUNDI	7							
MARDI	8	FERIE						
MERCREDI	9							
JEUDI	10							
VENDREDI	11							
LUNDI	14							
MARDI	15							
MERCREDI	16							
JEUDI	17							
VENDREDI	18							
LUNDI	21							
MARDI	22							
MERCREDI	23							
JEUDI	24	FERIE						
VENDREDI	25							
LUNDI	28							
MARDI	29							
MERCREDI	30							
JEUDI	31							
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.								Nom
								Prénom

VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX.

N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)

N° TEL D'URGENCE

MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS

Date :

Signature :



A RENDRE AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDENT

PLANNING PERISCOLAIRE MOIS DE JUIN ET JUILLET 2017

		MATIN	MIDI	SOIR					
		7H30	11H30	16H30	17H	17H30	18H	18H30	
JEUDI	1								
VENDREDI	2								
LUNDI	5	FERIE							
MARDI	6								
MERCREDI	7								
JEUDI	8								
VENDREDI	9								
LUNDI	12								
MARDI	13								
MERCREDI	14								
JEUDI	15								
VENDREDI	16								
LUNDI	19								
MARDI	20								
MERCREDI	21								
JEUDI	22								
VENDREDI	23								
LUNDI	26								
MARDI	27								
MERCREDI	28								
JEUDI	29								
VENDREDI	30								
LUNDI	3								
MARDI	4								
MERCREDI	5								
JEUDI	6								
VENDREDI	7								
VACANCES D'ÉTÉ, OUVERTURE DU 11 AU 29/07/17 ET DERNIERE SEMAINE D'AOUT 2017.									
CONTACT : Khalid RABOUAA Tél : 0633849648-0963447896 Mail : francas.pelousey@orange.fr Vous pouvez aussi consulter le site internet de Pelousey.						<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>	

VEUILLEZ PRECISER LE TEMPS DE PRESENCE DU SOIR EN COCHANT LES CASES PAR UNE CROIX

N° ALLOCATAIRE CAF (OBLIGATOIRE)

N° TEL D'URGENCE

MERCI DE PENSER AU GOUTER DE VOS ENFANTS

Date :

Signature :

Bonnes vacances à tous !
N'oubliez pas d'inscrire vos enfants
pour la rentrée 2016-2017
avant le 5 juillet 2016